

Conseils

- Pour assurer votre sécurité, un entretien général de l'appareil s'impose.
- Un rendez-vous annuel ou biennuel, selon l'usage que vous faites de votre appareil, est fortement recommandé (même s'il n'y a pas de bris apparent).

N'hésitez pas à contacter le Programme des aides techniques à la mobilité et à la posture du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau pour prendre rendez-vous avec l'équipe de mécaniciens et de techniciens en électronique.

(514) 527-4527, poste 2240

L'UTILISATION SÉCURITAIRE DE VOTRE FAUTEUIL ROULANT



2275, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2H 2N8
Tél. : (514) 527-4527
Télec. : (514) 523-5433

info@luciebruneau.qc.ca
www.luciebruneau.qc.ca

Établissement agréé par
le Conseil québécois d'agrément



Membre du consortium
opérant le



Programme des aides techniques à la mobilité et à la posture



Sources :
Milot, Diane, Évaluation de la conduite sécuritaire en fauteuil roulant motorisé, mai 2005
Extraits du code de sécurité routière : La sécurité en fauteuil roulant, SAAQ
Documents de la Fiducie triporteur et quadriporteur

Règles de civisme

Pour bien se conduire ...

- Démarrez toujours en douceur.
- Roulez à la vitesse de marche des personnes circulant à pied.
- Lors d'un arrêt, libérez le passage et les sorties.
- Roulez à une distance prudente (1 à 2 mètres) de la personne devant vous.
- Arrêtez immédiatement après un accrochage.
- Cédez le passage aux personnes circulant à pied ou en fauteuil roulant manuel.
- Ne conduisez pas sous l'influence d'alcool, de médicament ou de drogue.
- N'embarquez personne sur votre fauteuil roulant.
- Ne poussez ou tirez aucun autre fauteuil roulant manuel ou motorisé.

Sur un trottoir ...

- Regardez toujours de chaque côté avant de vous engager.
- Circulez à droite.
- Évitez de longer de près les automobiles, quelqu'un pourrait en sortir.

Dans les édifices publics ...

- Ralentissez aux intersections des corridors ainsi qu'à l'entrée ou à la sortie d'une pièce.
- Au restaurant ou au cinéma, installez-vous de façon à ne pas nuire à la circulation des gens.
- Lorsque le fauteuil est immobile (ou en arrêt), que ce soit durant une pause, une activité ou un transfert, TOUJOURS mettre le système électrique en mode «OFF».

Pour bien se faire voir ...

- Installez un fanion télescopique ou amovible.
- Fixez des réflecteurs rouges et des bandes réfléchissantes sur votre fauteuil roulant.
- Portez des vêtements de couleur claire.

Code de sécurité routière

Les personnes qui se déplacent avec un fauteuil roulant manuel ou motorisé doivent se conformer aux **mêmes règles de sécurité routière que les piétons**.

- Vous devez respecter les feux de piétons installés aux intersections.
- Lorsqu'il n'y a pas de feux de piétons, vous devez respecter les feux de circulation.
- Lorsqu'il n'y a pas de feux de circulation, vous devez, avant de vous engager, vous assurer de le faire sans risque, en regardant à gauche, à droite et encore à gauche si la voie est libre.
- Lorsqu'il n'y a pas d'intersection ou de passage pour piétons clairement identifiés et situés à proximité, vous devez céder le passage aux véhicules routiers et aux cyclistes.
- Vous devez toujours traverser un chemin public à une intersection ou à un passage pour piétons situé à proximité.
- Vous ne devez pas traverser une intersection en diagonale.
- Lorsqu'un trottoir borde la chaussée, vous devez l'utiliser. En l'absence de ce trottoir, longez le bord de la chaussée et ce, dans le sens contraire de la circulation.